

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 16

Artikel: La nouvelle carte de la Suisse [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXI^e ANNÉE

N^o 16.

15 AOUT 1902

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS Fribourgeoise & Valaisanne d'Éducation
et du
Musée pédagogique
paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. DESSIBOURG, Directeur de l'Ecole normale
de Hauteville, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 43.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *La nouvelle carte de la Suisse. — Deux mots de réponse. — Réflexions d'un jeune instituteur. — Leçon de géographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Aris officiels. — Congrès Marial.*

La nouvelle carte de la Suisse

Sous le même titre déjà, cette revue a exposé les nombreuses études exigées pour l'établissement de la nouvelle carte de la Suisse et a montré les difficultés sérieuses vaincues par le zèle et la persévérance des collaborateurs pour mener à bonne fin l'importante entreprise. L'instituteur, dont l'une des préoccupations constantes doit être d'enrichir son mobilier scolaire, aura accueilli aussi avec joie la nouvelle de la distribution gratuite de cette carte à toutes les écoles publiques où la géographie figure au programme. Dans bon nombre de classes, maître et élèves ont maintenant la carte sous les yeux ; il ne sera donc pas déplacé d'en faire ressortir ici les nombreux mérites techniques et pédagogiques.

La carte est dressée à l'échelle de 1 : 200000 ; elle mesure à l'intérieur de l'encadrement 185 cm. sur 120 cm. soit une surface de 222. dmq. totalement employée à la représentation du terrain. La moitié environ de cette étendue — 103.5. dmq. —

est occupée par la Suisse dont la superficie est 41000 Km². Les 118.5 dm² restants sont affectés à la reproduction d'une notable partie des pays voisins. La carte Keller en usage jusqu'ici dans nos écoles, quoique établie à la même échelle, est d'un format plus petit ; de plus les quatre feuilles des angles sont partiellement consacrées aux titres, légende, échelle, etc. Mais nos connaissances géographiques ne doivent pas s'arrêter à la frontière suisse ; les régions limitrophes méritent d'être connues dans leurs traits généraux. D'ailleurs, en dehors du cadre, la nouvelle carte a, dans les trois langues nationales — ce qui montre dans le travail une œuvre patriotique — le titre et l'explication des signes sobrement mais suffisamment indiqués. Cette disposition lui vaut donc un premier avantage.

La carte doit aussi sa supériorité aux soins apportés dans le choix des signes conventionnels. La clarté et la simplicité, voilà ce qu'on a cherché et obtenu. On fut surtout heureux dans la manière de représenter les localités d'après la population et d'indiquer les différents systèmes de voies de communication. La confusion n'est plus possible et la carte parle à notre esprit mieux que la meilleure statistique. Pourquoi réservait-on autrefois le rouge pour les capitales seulement ? N'avons-nous pas tous un faible pour les couleurs ? Comme les étoiles qui scintillent au firmament, ou les lumières du hameau dans la nuit, ainsi se détachent sur le fond sombre de la carte nos modestes capitales, les bourgades et les principaux villages. Au premier coup d'œil, on saisit l'emplacement et l'importance des localités. Les grandes artères ferrugineuses qui sillonnent la Suisse, les chemins de fer de montagne, les chemins de fer à voie étroite et routiers, qui dans quelques années couvriront notre sol, se distinguent nettement aussi. Routes principales, routes secondaires, routes de montagne, cols, etc. sont encore clairement spécifiés. L'image répond à la réalité : le bleu, tendre mais assez fort des cours d'eau contraste admirablement dans le fond des vallées avec les lignes noires des voies ferrées et les doubles traits des routes carrossables.

Pour qu'une carte présente de nombreux avantages pédagogiques, il faut qu'elle renferme le plus d'indications possibles tout en n'étant pas trop chargée. Ici encore, l'œuvre du Bureau topographique fédéral est un réel chef-d'œuvre. Qu'une carte routière pour voyageurs ou une carte murale à consulter contiennent un nombre considérable de noms et de renseignements, elles ne répondront que mieux à leur destination. Tout autre doit être une carte scolaire. Le but à atteindre est ici bien différent : la qualité doit l'emporter sur la quantité. La nouvelle carte répond merveilleusement à cet aphorisme pédagogique ; elle renferme dans une admirable clarté la plupart des indications nécessaires pour l'enseignement de la géographie, cette branche ne devant plus être une nomenclature mais une étude raisonnée et scientifique. Sous ce rapport, la carte

Keller est bien inférieure. Certaines parties sont réellement obscures ; le canton d'Argovie par exemple offre un véritable fouillis de signes divers. A un mètre de distance tout paraît confus : lignes de chemin de fer, rivières, routes, etc. constituent un dédale inextricable. Les dessins ressortent d'autant moins que le fond est vert. Pour l'étude de plusieurs cantons, la carte Keller ne pouvait guère servir, à cause de ce manque de clarté.

Dans l'enseignement élémentaire de la géographie, la base ne peut être la géologie. Le relief constitue le point de départ d'où nous faisons découler comme autant de conséquences naturelles toutes les autres connaissances : climat, hydrographie, productions, etc. Il est donc d'une importance capitale que les élèves aient sur le relief du pays à étudier une idée bien nette. Cette notion si nécessaire, sans laquelle l'embarras domine toutes les leçons ultérieures, est des plus difficiles à communiquer, si l'on ne possède pas des cartes hypsométriques bien établies.

Là se trouve le principal mérite de l'œuvre du Bureau topographique fédéral. La nouvelle carte en effet rend le relief de notre pays d'une façon idéale, le terme n'est pas exagéré.

L'usage des hachures pour la représentation des divers accidents de terrain a été laissé de côté et à bon droit, car il possède le grave inconvénient de surcharger inutilement les feuilles et de rendre les recherches difficiles ; de plus au moyen des hachures, on ne peut marquer assez bien les différences dans l'altitude des chaînes de montagnes.

(A suivre.)

L. P.

DEUX MOTS DE RÉPONSE

Sous le titre quelque peu discordant de *Pédagogie et Sténographie*, M. Gremion vient de publier une série d'articles qui ne manquent ni d'intérêt ni surtout de style, mais dont la conclusion me rend rêveur. Permettez-moi de transcrire cette conclusion :

« Il serait à désirer que la sténographie fût enseignée aux élèves des écoles normales et appliquée par eux à l'école annexe ; *elle se répandrait ainsi dans les écoles primaires au grand profit des études.* »

Il serait à souhaiter d'après l'auteur, que la sténographie figurât donc au nombre des branches du programme de nos écoles primaires !

Ce serait là une innovation trop importante pour qu'elle ne soit pas motivée par des raisons graves.

Quelles sont ces raisons ?